

Dix ans de greffes d'utérus : un premier bilan mondial sur la santé des mères et des enfants

Par **Sylvie Riou-Milliot**

Publié le 28.08.2024 à 10h44

Une étude américaine dresse un bilan dix ans après la toute première greffe d'utérus, en se penchant sur le taux de réussite, la santé des enfants et les complications éventuelles présentes chez les donneuses et les receveuses. En France à ce jour, trois enfants sont nés à la suite d'une transplantation d'utérus.



Cette photo publiée par la Faculté de Médecine de l'Université de Sao Paulo montre le personnel médical tenant dans ses bras un bébé né d'une mère qui a reçu la toute première greffe d'utérus provenant d'un donneur décédé à Sao Paulo.

HO / Hospital das Clinicas da FMUSP / AFP

Dix ans déjà depuis [la première transplantation utérine au monde](#) réalisée par l'équipe du Dr Mats Brännström (hôpital de Göteborg, Suède) ayant abouti à [une naissance vivante](#) après une décennie d'expérimentation animale.

Moins de 100 enfants nés d'une greffe d'utérus

Selon le premier bilan de cette pratique hors norme, tout juste présentée par l'université de Dallas (Texas) dans un travail américain publié dans la revue *Jama*, plus d'une centaine de [transplantations](#) utérines ont à ce jour été réalisées à travers le monde.

Cette étude, Dallas UtErus Transplant Study (DUETS), menée sur une vingtaine de cas américains et conçue pour évaluer les résultats à long terme de la transplantation d'[utérus](#) et en apprécier la sécurité, note qu'il n'existe aucun registre mondial rapportant précisément le nombre de naissances résultant de cette procédure.

Leurs auteurs estiment toutefois à environ 70 le nombre d'enfants vivants issus de cette pratique, dont trois en France, des naissances toutes rendues possibles grâce aux travaux menés à partir de donneuses vivantes par l'équipe du Pr Jean-Marc Ayoubi (hôpital Foch, Suresnes).

Une femme sur 4500 naît sans utérus

Pour rappel, l'infertilité utérine dite absolue peut être acquise ou congénitale et due à un utérus dysfonctionnel ou absent. La transplantation utérine, en provenance de donneuses vivantes ou décédées selon les protocoles, est aujourd'hui proposée en particulier aux femmes nées sans utérus, atteinte du [syndrome de Mayer-Rokitansky-Küster-Hauser](#), qui touche une femme sur 4500 en France.

Selon l'étude DUETS, cette alternative à l'adoption ou à la gestation pour autrui (GPA, interdite en France mais autorisée dans d'autres pays), présente un très bon taux de réussite (100%) et permet de donner naissance à des enfants en bonne santé, mais le geste n'est néanmoins pas dénué de complications chirurgicales, tant chez les mères receveuses que chez leurs donneuses.

Quelles complications pour les donneuses et les receveuses ?

A lire les résultats observés à partir de 18 donneuses vivantes et 2 décédées, au moins une complication a été observée chez onze des 20 receveuses, soit des complications maternelles et obstétriques dans 50 % des grossesses réussies, comme de l'hypertension pendant la grossesse, une insuffisance fonctionnelle du col ou sa dilatation précoce en dehors du travail ou encore des naissances prématurées. Par ailleurs, comme le précisent les auteurs, l'impact à long terme du traitement immunosuppresseur demeure également inconnu.

Du côté des donneuses, 4 des 18 femmes ont présenté des complications de grade 3 (sévères) principalement liées au geste chirurgical au moment du retrait de l'utérus par laparotomie en lien avec la procédure assistée par robotique, des complications heureusement sans séquelles au terme des 4 ans de suivi.

Les avantages du don post mortem

En France, d'autres travaux sont en cours. Il s'agit de ceux de l'équipe du Pr Vincent Lavoué (CHU Rennes) qui a obtenu fin 2021 un financement pour réaliser 16 nouvelles greffes, dont huit à partir de donneuses vivantes et huit autres à partir de donneuses mortes. Les avantages du don *post mortem* sont évidemment nombreux : simplicité, rapidité d'action (moins de vingt minutes d'intervention au lieu de plusieurs heures) et évidemment absence totale de risque pour la donneuse.

Autre avantage certain : l'anonymat total du don garanti par la loi en France. Mais comme le soulignait [un rapport de l'Académie de médecine paru en 2015](#), il reste difficile d'anticiper la réaction des enfants lorsqu'ils apprendront qu'ils sont venus au monde grâce à celui de leur grand-mère, d'une amie de leur mère ou bien encore d'un utérus prélevé chez une femme décédée. En tout cas, comme l'écrivait le pionnier français, le Pr Jean-Marc Ayoubi, dans une [étude](#) parue en 2021, si la transplantation utérine rentrait dans le domaine du soin, elle pourrait potentiellement s'adresser à 150.000 patientes en Europe.

TRANSPLANTATION GREFFE D'UTERUS UTERUS BEBE